

Préface

De la gouvernance militaire et politique à la gouvernance des infrastructures portuaires, en passant par la régulation du dopage sportif, les identités managériales et le marketing éthique, chaque article de ce septième numéro de la Revue Interdisciplinaire Droit et Organisations enrichit notre compréhension des défis contemporains. Les contributions de nos auteurs proposent des analyses multidisciplinaires susceptibles d'influencer voire de transformer les pratiques actuelles. Ce numéro illustre une nouvelle fois notre engagement envers l'excellence académique et le débat intellectuel, en espérant offrir aux lecteurs des perspectives nouvelles et stimulantes.

La première étude du professeur Madame Elise Boz-Acquin envisage l'analogie de la gouvernance en matière militaire entre la France et la Turquie. L'exercice n'est pas aisé, mais l'approche constitutionnelle permet de soulever certaines similitudes sans que les orientations politiques entre les deux Etats puissent se confondre.

Il s'agit d'un article très intéressant procédant en deux temps. Le premier temps constitue une démonstration institutionnelle d'un mode de fonctionnement visant à renforcer le pouvoir présidentiel : dès lors, la comparaison de l'évolution de la France et celle de la Turquie est convaincante, tant du point de vue de la forme des institutions, de l'analyse de la politique étrangère, que de la mise en évidence d'une volonté de concentration du pouvoir militaire. Le deuxième temps traite aussi des similitudes entre les deux Etats par rapport à la conduite de la politique étrangère par une stratégie de sécurité nationale. Cette étude met habilement en évidence le hard power de la France et celui de la Turquie, cette dernière étant néanmoins limitée par une autre similitude : l'appartenance à l'Alliance atlantique. Ainsi, ce travail de recherche offre une perspective pertinente sur les relations franco-turques au-delà des tensions politico-diplomatiques, en se concentrant sur la gouvernance du paradigme de la puissance militaire. Il explore comment des facteurs internes et externes influencent leur politique étrangère de défense, et suggère que ces deux pays partagent des stratégies de sécurité nationale similaires malgré leurs apparentes inimitiés.

Le second article des professeurs Madame Brigitte Daudet et Monsieur Yann Alix envisage davantage la gouvernance au niveau des ports maritimes, cette gouvernance étant problématique. En effet, leur étude présente l'originalité de traiter la gouvernance portuaire en menant des réflexions opérationnelles sur le concept de compromis. Deux cas sont envisagés : la gouvernance du port du Havre en France et celle d'Abidjan en Côte d'Ivoire. Cet article interroge également la capacité des parties prenantes à développer des outils managériaux innovants en matière de gouvernance, et à anticiper les constructions juridiques. Pour ce faire les auteurs mobilisent deux courants sociologiques. Ces derniers, très complémentaires consistent à mettre en évidence la portée significative de la théorie de la régulation sociale et de la sociologie pragmatique. Les auteurs rendent alors compte d'une « boîte à outils managériale à visée opérationnelle » comprenant cinq étapes, celles-ci intégrant le compromis dans la gouvernance portuaire. Il est alors mis en évidence le fait que les acteurs privés et les

collectivités territoriales sont insuffisamment associés aux décisions alors qu'ils participent au financement et au fonctionnement des ports. Les principaux résultats de ce travail visent à répondre à la question « Comment le concept de compromis peut changer les pratiques de la gouvernance portuaire ? ».

La troisième étude vise aussi la régulation, mais dans un tout autre domaine. Le professeur Monsieur Fabien Gargam travaille sur la régulation du dopage en matière sportive et propose de nouvelles méthodes de régulation du dopage sportif. Ce travail de recherche très fourni met en évidence que la régulation en la matière semble mal définie. Les arguments ne manquent pas, et le lecteur suit bien le raisonnement. Il y est abordé la polysémie du dopage ; l'insolubilité et l'ambivalence du dopage. Par ailleurs, la mise en échec de cette régulation est bien démontrée à travers la prévalence du dopage chez les sportifs, ce dopage étant davantage vu comme une aubaine plutôt que comme un fléau. De plus, le faible nombre de dopages détectés ne permet pas d'occulter une réalité mise en relief par la presse. Dès lors, l'auteur propose une démarche novatrice qui repose sur une étude fouillée. Il s'agit au préalable de définir des termes plus appropriés à la régulation du dopage sportif : *fake perfs* ; *fake performateur* ; *producteur de fake performateurs ex nihilo* et le concept d'*entreprise du raccourci ex nihilo*. Enfin, l'auteur envisage le développement de la culture du contrôle pour bien connaître tous les acteurs, et maîtriser la stratégie de détournement et de contournement de l'entreprise du raccourci. Monsieur Gargam montre bien la dimension utile de l'interdisciplinarité et le passage à la transdisciplinarité dans le domaine du dopage sportif, aboutissant à une proposition de régulation plus effective.

Le quatrième article envisage la dimension interculturelle en s'intéressant aux identités managériales des PME. Les professeurs Mesdames Zouhour Ben Hamadi et Héléna Karjalainen traitent plus particulièrement du cas des dirigeants de PME tunisiens. Cette étude est d'une grande richesse et donne à voir sur la diversité des acteurs en excluant tout stéréotype. Ainsi, dans un premier temps, les auteures mettent en évidence les caractéristiques du manager dans la société arabo-musulmane de manière très documentée. Sont aussi envisagées la construction/déconstruction de l'identité managériale. Une méthodologie rigoureuse est adoptée pour mettre trois profils en évidence en fonction notamment des formations suivies par les dirigeants. Par ailleurs, cette étude n'occulte pas le contexte sociétal de la Tunisie donnant plus de sens à la diversité des profils des dirigeants de PME tunisiens.

La cinquième étude (en anglais) vise à traiter du marketing éthique. Les professeures Mesdames Laetitia Condamin et Valérie-Inès De La Ville, s'intéressent plus particulièrement au marketing éthique de l'enfance. Ainsi, cette étude intègre plusieurs disciplines comme la sociologie, les normes relatives au secteur alimentaire et l'enfance. La problématique de l'éthique et du marketing de l'enfance est abordée selon une approche originale, celle de Wall (2010). Cette dernière repose sur 3 dimensions : l'interprétation, la narration et la dynamique de la réactivité-créativité.

Certes, le recours à la seule réglementation pour garantir la mise en œuvre d'une pratique éthique demeure insuffisante. Il convient de privilégier la réflexion du manager et de permettre une mise en place d'une politique marketing éthique. Cela est posé comme un défi. Toutefois, l'enfance semble pouvoir ouvrir la discussion en s'inspirant des expériences menées afin d'être créatif sur le plan éthique. Dès lors, le responsable ou directeur marketing ne devrait plus être considéré comme le chef d'orchestre de la seule rentabilité, mais davantage comme un professionnel susceptible de responsabiliser les consommateurs ; capable de les inciter à modifier les habitudes alimentaires. Cela constitue un véritable défi lorsqu'on s'intéresse aux produits alimentaires sucrés, salés destinés aux enfants, mais également lorsqu'on relève les différents scandales en matière alimentaire, ce que l'étude souligne très justement. Là, où se trouve l'originalité de cette étude est le fait d'avoir adopté une méthodologie adéquate afin de répondre à l'objectif de savoir ce qui rend le marketing éthique auprès des enfants. Ainsi deux approches sont adoptées consistant à rechercher quelle représentation les responsables marketing ont du marketing éthique ; mais aussi comment ils peuvent jouer le rôle éthique lorsqu'ils s'adressent au chercheur. Sont alors appréhendées les relations multiformes entre les responsables marketing, les enfants, les parents, et plus largement les consommateurs.

Le sixième article s'intéresse plus spécifiquement à de nouvelles méthodes pédagogiques. Les professeurs Monsieur Christian Makaya et Madame Diane Lenne offrent une réflexion sur la permaculture comme levier de développement de nouveaux écosystèmes d'apprentissage. Un exemple y est traité, celui de l'apprentissage pair à pair. Il s'agit notamment de la méthode We are peers (WAP). Ces travaux montrent que l'application d'une méthodologie inspirée de la permaculture pourrait contribuer à développer de nouveaux types d'apprentissage. La méthode d'apprentissage pair à pair semble participer au développement d'une pédagogie durable parce qu'elle favorise la pérennité de la démarche d'apprentissage, l'abondance des opportunités de collaboration, tout en favorisant le bien-être des participants. En effet, la connaissance de la permaculture et l'application de ses principes peuvent contribuer à l'émergence et au bon fonctionnement des dispositifs d'apprentissage pair à pair que les institutions éducatives et les entreprises souhaiteraient mettre en place. Des exemples sont ainsi donnés. Il est alors mis en évidence que les travaux transdisciplinaires impliquant la permaculture, en tant que sciences écologiques, contribuent à construire de nouveaux savoirs sur les organisations et la société apprenante.